

Montréal, le 15 mars 2022

Par dépôt électronique (SDÉ)

M^e Yves Fréchette
Avocat
Hydro-Québec – Affaires juridiques
75, boul. René-Lévesque Ouest
4^e étage
Montréal (Québec) H2Z 1A4

**Objet : Demande d'approbation des Normes de conduite de Transport
Dossier de la Régie : R-4162-2021**

Maître Fréchette,

Dans son [communiqué de presse du 24 février 2022](#), Hydro-Québec annonce qu'elle se dote d'une nouvelle organisation transversale en marche vers « une Hydro » qui comprendra désormais les groupes Stratégies et développement, Planification intégrée des besoins énergétiques, Infrastructures et système énergétique, ainsi qu'Exploitation et expérience client.

Dans ce contexte et en suivi du paragraphe 57 de la décision [D-2021-139](#) dans le dossier mentionné en objet, la Régie demande au Transporteur de déposer les organigrammes révisés en identifiant les unités administratives dans lesquelles se retrouvent les employés exerçant une fonction de transport et une fonction de marchés de gros ainsi que le chef de la conformité, dans les meilleurs délais.

La Régie demande également au Transporteur de déposer une mise à jour de la pièce B-0004 en identifiant les changements découlant de la nouvelle structure organisationnelle.

Veuillez agréer, Maître Fréchette, l'expression de nos sentiments distingués.

(S) Natalia Lis

Natalia Lis pour
Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie
NL/nl